

Les sciences s'invitent ... rappel du fonctionnement...

Le Rectorat de Poitiers met en place un nouveau dispositif pour favoriser la diffusion de la culture scientifique et technique au sein des établissements. Il s'agit principalement de fédérer et d'organiser la rencontre entre les acteurs des sciences et techniques et les élèves dans un cadre de conférences et d'échanges.

Fonctionnement :

- Lorsqu'une **conférence** est repérée par un enseignant intéressé pour la recevoir, après accord du chef d'établissement, **celui-ci remplit le formulaire de demande en ligne accessible sur chaque page de présentation de la conférence**. Par cette demande, il s'engage à renvoyer les informations demandées dans les délais.
- Le chargé du secteur sciences le met en relation avec le conférencier. A charge pour eux de s'entendre pour convenir d'un contenu et d'une date et en concertation avec le chef d'établissement.
- Deux semaines avant la conférence, le demandeur renvoie par courriel à l'adresse daac-sciences-tech@ac-poitiers.fr **le formulaire d'intervention** (qui précise le nom de l'intervenant, le lieu la date l'heure et le titre de la conférence ainsi que les éléments du projet). Il servira à mettre à jour le site et informer les partenaires de l'action.
- Enfin, le demandeur s'engage à renvoyer une **fiche bilan** 15 jours après la conférence.

Pour la DAAC, le chargé de mission du secteur Sciences et Techniques

Christian Granseigne